



Assemblée générale

Soixante-dix-huitième session

18^e séance plénière

Lundi 16 octobre 2023, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Francis (Trinité-et-Tobago)

La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 65 de l'ordre du jour

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international

Rapport du Secrétaire général (A/78/309)

b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique

Rapports du Secrétaire général (A/78/234 et A/78/291)

Le Président (*parle en anglais*) : L'Afrique, berceau de l'ancienne civilisation humaine, est également un continent très prometteur pour la paix, les droits de l'homme, la prospérité et le développement au XXI^e siècle. S'il se voit offrir des perspectives et s'il est bien soutenu par la communauté internationale, le continent sera effectivement impossible à arrêter, compte tenu de son grand potentiel non seulement pour un envol vigoureux, mais aussi pour son essor. Toutefois, cette promesse exige que nous relevions les défis urgents pour remettre le continent sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063.

L'Afrique est confrontée à des défis qui se chevauchent et se recoupent, et je me félicite de l'accent mis

sur le financement du développement, l'énergie et la sécurité alimentaire dans le rapport du Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (A/78/309). Alors que l'Afrique est riche en ressources financières, elle connaît une crise de la dette si grave qu'elle perd entre 500 et 600 milliards de dollars par an. C'est plus que le produit intérieur brut de 35 pays africains réunis. Par conséquent, la réforme de notre architecture financière internationale et la soutenabilité de la dette doivent être notre priorité absolue. Alors que le continent est si riche en ressources énergétiques, la moitié de la population africaine a du mal à accéder à l'énergie, en particulier à l'électricité.

Nous devons intensifier nos efforts pour garantir une énergie abordable, propre et durable sur l'ensemble du continent, conformément à l'objectif de développement durable n° 7. Bien que l'Afrique soit extraordinairement riche en ressources naturelles, près de 58 % de sa population souffre d'une insécurité alimentaire modérée ou grave, soit près du double de la moyenne mondiale. Nous ne parviendrons pas à atteindre un développement durable complet en Afrique si nous ne donnons pas la priorité à la mise en œuvre de l'objectif de développement durable no 2, qui vise à éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire.

L'Afrique abrite la population la plus jeune du monde, 60 % de ses habitants ayant moins de 25 ans. Je félicite les dirigeants africains et l'Union africaine qui continuent à déployer tous leurs efforts pour faire de ce dividende démographique une réalité en investissant de manière significative dans les initiatives en faveur de la jeunesse. Mais, à vrai dire, son avenir est assombri par

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

23-30557 (F)



Document adapté

Merci de recycler



l'instabilité politique et les conflits, notamment la violence armée, l'extrémisme et les attaques terroristes, et leurs conséquences dévastatrices pour la paix et la prospérité.

Le continent africain a besoin d'un environnement favorable pour parvenir à la paix, à la prospérité, au progrès et à la durabilité et pour exploiter ses propres ressources et capacités pour le développement. C'est pourquoi il est essentiel que nous ayons un système financier international qui remédie aux injustices historiques et promeut une économie mondiale ouverte, inclusive et équitable qui représente mieux les voix africaines dans sa gouvernance.

Il y a quelques semaines à peine, le débat général de la soixante-dix-huitième session et le Sommet sur les objectifs de développement durable ont été l'occasion d'entendre directement les voix africaines sur la manière de poursuivre la reprise économique et le développement durable. Les discussions en cours sur le pacte numérique mondial, le Nouvel Agenda pour la paix et le Sommet de l'avenir sont des cadres qui permettent de mettre en lumière les efforts de paix et de développement menés en Afrique grâce à une initiative participative et à un multilatéralisme renforcé. Pour ce faire, nous devons réaffirmer à nouveau les principes fondamentaux qui doivent guider notre travail dans cette quête : le respect du droit international, y compris la Charte des Nations Unies, et, à cet égard, l'importance cruciale du droit des droits de l'homme.

Nous savons que la pauvreté et les inégalités économiques sont des facteurs de conflit. Nous devons nous efforcer de promouvoir les opportunités économiques, l'accès à l'éducation, notamment pour les filles, et la création d'emplois, en particulier pour les jeunes, les femmes et les communautés marginalisées d'Afrique. Nous devons aider les pays africains à intégrer la prévention des conflits et la consolidation de la paix dans les efforts de développement durable, en reconnaissant que ces deux éléments sont intrinsèquement liés. Nous devons également fournir une aide humanitaire et une aide au développement solides aux pays et régions d'Afrique touchés par des conflits, afin de sauver des vies et d'aider à la reconstruction des communautés. J'appelle donc les États Membres à forger un partenariat international fort pour relever les défis communs en Afrique, en alignant nos efforts sur ceux de l'Union africaine et d'autres organisations régionales. J'appelle également les partenaires de développement, les parties prenantes et le secteur privé à accroître les investissements durables dans le développement de l'Afrique afin qu'aucun pays du continent ne soit laissé pour compte.

L'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons est un projet visant à transformer l'Afrique en la puissance mondiale pacifique, prospère, progressive et durable qu'elle est censée être. N'oublions pas que le développement de

l'Afrique est inextricablement lié à la paix et à la prospérité mondiales. La récente vague incontrôlable de coups d'État sur le continent le ramène des décennies en arrière et n'augure rien de bon pour la recherche d'une paix durable et pour faire taire les armes en Afrique.

Nous devons au continent de continuer à veiller à ce que les besoins spécifiques de l'Afrique et son développement restent au centre de nos cadres stratégiques dans l'ensemble des organismes des Nations Unies. C'est pourquoi je me suis fixé comme objectif stratégique de donner la priorité aux pays les moins avancés (PMA), aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement au cours de ma présidence, sachant que, sur les 46 PMA, 33 se trouvent en Afrique. Ce sont les pays en situation particulière, notamment les PMA, qui ont le plus besoin de notre aide et de notre soutien urgents pour atteindre les objectifs de développement durable. Ensemble, nous pouvons ouvrir la voie à une paix durable, à la prospérité, à des progrès tangibles et au développement durable pour tous les peuples d'Afrique. Engageons-nous sérieusement à nous consacrer à cette tâche.

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Union européenne, en qualité d'observatrice.

Mme Samson (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats, ainsi que la Géorgie, candidat potentiel, s'associent à la présente déclaration.

L'Union européenne prend note des rapports du Secrétaire général intitulés « Promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/78/234) et « Résoudre les paradoxes du développement en Afrique dans les domaines du financement, de l'énergie et des systèmes alimentaires » (A/78/309).

L'Union africaine et l'Union européenne entretiennent depuis longtemps un partenariat étroit en matière de sécurité et de développement, fondé sur le dialogue et le multilatéralisme. Notre partenariat est axé sur les solutions et tourné vers l'avenir. L'Europe et l'Afrique ont besoin l'une de l'autre pour apporter des réponses solides et durables aux défis mondiaux communs, qu'il s'agisse des changements climatiques, du financement, de la sécurité énergétique et alimentaire ou de la paix et de la sécurité.

Les dirigeants de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'ONU se sont rencontrés dans un format trilatéral en marge de la semaine de haut niveau, réaffirmant l'importance de la collaboration entre l'Europe et l'Afrique en ce qui concerne la paix et la sécurité, le développement durable, la sécurité alimentaire, la réforme de

l'architecture financière internationale, la représentation équitable de l'Afrique dans les institutions mondiales, la diversification des chaînes d'approvisionnement et la promotion des investissements.

L'Europe et l'Afrique sont des parties prenantes communes d'un système international multilatéral fondé sur des règles. L'Union européenne et ses États membres ont été parmi les premiers à exprimer leur soutien total à l'intégration de l'Union africaine au sein du Groupe des Vingt. L'Union européenne soutient les ambitions de l'Afrique de devenir un acteur mondial de premier plan. Ensemble, l'Union africaine et l'Union européenne peuvent être les piliers de la défense d'un ordre international fondé sur le droit international et la Charte des Nations Unies, où la souveraineté, l'intégrité territoriale et le droit à l'autodétermination sont préservés. À l'ONU, notre travail quotidien de promotion du développement durable et de la prévention et du règlement des conflits, y compris sur le continent africain, témoigne de la priorité que nous donnons à ces questions.

L'Union européenne est le premier partenaire de l'Afrique en matière de commerce, d'investissement et de développement. Nous accordons une grande valeur et une grande importance à ce partenariat avec l'Afrique, dont l'approfondissement est l'une des principales priorités de l'Union européenne, comme l'a souligné l'adoption d'une vision commune pour 2030 à l'occasion du Sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine qui s'est tenu l'année dernière.

Les questions de paix et de sécurité restent au cœur du partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne, fondé sur la responsabilité mutuelle, l'appropriation nationale et les engagements réciproques. L'Union européenne continue d'appuyer les initiatives africaines de paix et de sécurité, comme le Plan directeur de l'initiative Faire taire les armes en Afrique d'ici 2030, ainsi que les efforts déployés par l'Union africaine pour garantir des ressources prévisibles pour les opérations de paix africaines.

En tant que principaux contributeurs au Fonds pour la consolidation de la paix, l'Union européenne et ses États membres se sont engagés à assurer un financement adéquat, prévisible et durable de la consolidation de la paix, notamment en Afrique, également au moyen des contributions au budget de l'ONU. Par ailleurs, l'Union européenne apporte un soutien de poids en termes de ressources financières et humaines aux opérations de paix et de sécurité en Afrique. Pour la période 2022-2024, 600 millions d'euros sont alloués à l'Union africaine pour ces missions. En outre, 12 missions de l'Union européenne sont actuellement sur le terrain sur le continent africain, au Mozambique, en Somalie et en République centrafricaine.

L'Union européenne a également exprimé son soutien au financement, par le biais de contributions statutaires, d'opérations de soutien à la paix menées par l'Afrique et autorisées par le Conseil de sécurité. Nous espérons que le Conseil de sécurité parviendra à un accord sur ce point.

L'Europe et l'Afrique sont à la pointe des efforts mondiaux pour éliminer la pauvreté et la faim. Pourtant, l'insécurité alimentaire reste une menace existentielle pour des centaines de millions de personnes. Tout comme l'élimination de la pauvreté, elle doit donc rester en tête de notre programme collectif, en s'appuyant sur les conclusions tirées de notre bilan, deux ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

Selon le rapport 2023 intitulé L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, l'Afrique, dont la proportion de la population mondiale en situation d'insécurité alimentaire est beaucoup plus importante que dans d'autres régions du monde, est confrontée à un défi de taille. L'un des principaux facteurs qui aggravent l'insécurité alimentaire en Afrique est sa forte dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires, malgré l'énorme potentiel agricole de la région. Cette situation de vulnérabilité a été exacerbée par les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales à la suite de l'agression russe contre l'Ukraine. C'est pourquoi nous continuons à prôner une coopération étroite en matière de développement et des efforts en faveur d'une agriculture durable et économe en ressources compte tenu du droit à une alimentation adéquate.

Nous avons également été des alliés aux vues similaires dans notre ambition de relever les défis mondiaux en matière de durabilité, tels que les changements climatiques et la perte de biodiversité, qui ont des répercussions dramatiques sur les moyens de subsistance et les possibilités de développement en Afrique. L'Union européenne reconnaît sa part de responsabilité dans la résolution des problèmes liés aux changements climatiques, et c'est pourquoi nous investissons massivement pour réduire les émissions en Europe. L'Union européenne souligne également qu'il reste urgent de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, comme indiqué dans l'Accord de Paris, afin de réduire au minimum les autres effets négatifs sur le climat qui rendent l'adaptation de plus en plus difficile, en particulier pour les plus vulnérables. Nous saluons le leadership africain en la matière, comme l'a démontré le Sommet africain pour le climat 2023, organisé conjointement par l'Union africaine et le Kenya, qui s'est tenu à Nairobi en septembre. Nous saluons la Déclaration de Nairobi des dirigeants africains sur les changements climatiques et l'appel à l'action, et nous réaffirmons notre engagement à mettre en œuvre le Pacte de Paris pour les peuples et la planète.

L'Union européenne continuera à se tenir aux côtés des pays qui souffrent des conséquences des changements climatiques et qui ont besoin d'être soutenus dans leur transition climatique, tout en reconnaissant et en traitant les effets des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement sur la paix, la sécurité et la défense et en améliorant l'accès à l'énergie par le biais des énergies renouvelables.

L'Union européenne est activement engagée dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe naturelle, en particulier par le biais de l'Initiative sur les systèmes d'alerte précoce aux risques climatiques. L'Union européenne appuie également l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel de l'Union africaine pour l'adaptation aux changements climatiques, à hauteur de 700 millions d'euros. Nous sommes à l'origine de la décision d'allouer 100 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux, ou de contributions équivalentes, aux pays les plus vulnérables, en particulier en Afrique.

Signe tangible de notre volonté de nous engager dans un partenariat qui profite concrètement à l'Afrique, 33 des pays africains les moins développés ont bénéficié du régime douanier le plus favorable, à savoir la suppression des droits de douane et des quotas pour toutes les importations de marchandises, à l'exception des armes et des munitions. À ce jour, l'Union européenne est de loin le principal partenaire commercial du continent africain, avec un volume total de 268 milliards d'euros en 2021 et 90 % des exportations africaines entrant dans l'Union européenne en franchise de droits. L'Union européenne juge encourageant le potentiel de la Zone de libre-échange continentale de l'Afrique et a soutenu sa mise en place depuis le début, en apportant son expertise et sa capacité institutionnelle, et en échangeant sur les enseignements tirés de l'expérience.

C'est en investissant dans le développement socio-économique que nous nous attaquerons aux principales causes des conflits en Afrique. Le financement global de la coopération pour le développement par l'Équipe Europe a augmenté de près de 30 % en 2022 dans le monde entier, l'aide de l'Union européenne à l'Afrique augmentant de 11 % pour la période 2021-2027 par rapport à la période 2014-2020. Nous sommes déterminés à exploiter la stratégie « Global Gateway » de l'Union européenne, l'offre équitable et durable de l'Europe au monde, pour relever les défis en matière d'infrastructures et de développement et promouvoir les investissements dans la mise au point de systèmes énergétiques durables, fiables, modernes, inclusifs, équitables et verts, ainsi que pour accélérer la transformation numérique, promouvoir la croissance durable, améliorer l'éducation et renforcer les systèmes de santé.

Comme convenu lors du sixième Sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine de février 2022, afin de renforcer les infrastructures de qualité, près de 150 milliards d'euros d'investissements seront mobilisés en Afrique d'ici 2027 dans le cadre du paquet d'investissement « Global Gateway » Union européenne-Afrique. Ces investissements ont déjà lieu aujourd'hui. L'Union européenne concrétise les engagements pris lors du Sommet.

Tout cela témoigne de la qualité de la coopération entre l'Afrique et l'Europe – une relation fondée sur des principes tels que l'appropriation nationale, la transparence, l'inclusion et le respect des droits de l'homme, comme en témoignent la stratégie commune Afrique-Europe et les sommets Union africaine-Union européenne. À une époque caractérisée par des divisions croissantes sur la scène internationale, le partenariat entre l'Union africaine et l'Union européenne constitue un bon exemple d'engagement multilatéral réussi. L'Union européenne et ses États membres restent attachés à leur partenariat avec l'Afrique. Nous continuerons à œuvrer en faveur d'une coopération améliorée et renforcée avec nos pays partenaires africains.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire les observations suivantes au nom du Groupe des États d'Afrique.

Le Groupe se félicite de la convocation du débat conjoint sur le point 65 de l'ordre du jour, relatif au développement de l'Afrique. Cela renforce la visibilité du débat sur les priorités de l'Afrique et facilite la participation des États Membres aux discussions sur ce sujet crucial.

Nous saluons l'accent mis par les rapports sur des questions d'une importance majeure pour la croissance inclusive et le progrès socioéconomique de l'Afrique. La finance, l'énergie, la sécurité alimentaire, l'emploi et le travail décent sont tous des priorités de développement clefs et des catalyseurs essentiels pour atteindre les résultats transformationnels envisagés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour réaliser les aspirations de l'Agenda 2063. L'analyse approfondie des défis et des opportunités et les recommandations concrètes contenues dans les rapports démontrent l'importance d'accélérer les progrès dans ces domaines de développement et d'exploiter les synergies existantes entre eux et avec le cadre plus large des objectifs de développement durable.

Premièrement, en ce qui concerne le rapport du Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/78/309), il est désormais plus urgent que jamais de s'attaquer au triple paradoxe de la finance, de l'énergie et de la sécurité alimentaire. Les ramifications des crises actuelles,

interdépendantes et en cascade, ont perturbé les marchés de l'énergie et des denrées alimentaires, aggravé les problèmes existants et mis en évidence les vulnérabilités des économies africaines aux chocs extérieurs.

Ces chocs, ainsi que les effets des changements climatiques, ont collectivement réduit la marge de manœuvre politique et budgétaire, diminué la capacité de production de recettes, accentué les pressions inflationnistes et exacerbé le fardeau de la dette et le déficit de financement des objectifs de développement durable. De nombreux gains de développement durement acquis au cours des deux dernières décennies, en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, risquent d'être réduits à néant. En outre, ces crises ont aggravé les inégalités et plongé des millions de personnes dans l'extrême pauvreté. Ces préoccupations relatives aux conditions mondiales défavorables et à leurs répercussions négatives sur le développement ont été soulignées par nos dirigeants lors du débat général de l'Assemblée générale, ainsi que lors des Sommets sur les objectifs de développement durable et sur l'ambition climatique il y a quelques semaines.

Il est essentiel de s'attaquer aux problèmes structurels et institutionnels qui empêchent les pays africains de maximiser l'utilisation de leurs ressources. Selon le rapport sur le NEPAD, la prévalence du secteur informel, la faiblesse des systèmes d'administration fiscale et les flux financiers illicites, dont le manque à gagner pour le continent est estimé à 89 milliards de dollars par an, ont une incidence sur le ratio moyen impôt/produit intérieur brut dans les pays africains, qui reste faible par rapport à d'autres régions.

À cet égard, le Groupe des États d'Afrique souligne l'importance du processus engagé à l'ONU en vue de rendre la coopération internationale en matière fiscale plus inclusive et plus efficace, y compris l'élaboration d'une convention fiscale internationale. De même, il est indispensable de promouvoir la soutenabilité de la dette est essentielle pour élargir la marge de manœuvre politique et maximiser l'utilisation des ressources intérieures dans la promotion du développement durable. Selon le rapport de 2022 sur le NEPAD (A/76/888), la dette extérieure représente 60 % de la dette publique de l'Afrique, le service de la dette absorbant en moyenne plus de 20 % des recettes publiques. Comme l'a souligné le Secrétaire général dans les observations qu'il a formulées lors du Cycle de conférences sur l'Afrique en mai, l'Afrique dépense actuellement plus pour le service de la dette que pour les soins de santé.

Dans le même ordre d'idées, il est essentiel d'aider les pays africains à répondre à leurs besoins de financement urgents et à plus long terme en facilitant l'accès au financement extérieur, notamment à des conditions

préférentielles et en réaffectant les droits de tirage spéciaux par l'intermédiaire des banques régionales de développement, telles que la Banque africaine de développement. La flambée des coûts d'emprunt et les conséquences du surendettement, ainsi que la faible réponse des institutions financières internationales aux problèmes de liquidité, ont exercé une pression supplémentaire sur les budgets et grevé les finances publiques, ce qui a eu de graves conséquences sur les dépenses sociales.

Il faut absolument s'attaquer au paradoxe énergétique afin de garantir un accès à l'énergie abordable et propre pour tous, dans l'optique d'une diversification économique et d'une transformation structurelle, en particulier une industrialisation inclusive et durable. L'augmentation des investissements dans l'important potentiel de l'Afrique en matière d'énergies renouvelables (solaire et éolienne), y compris par le secteur privé, doit soutenir la transformation socioéconomique du continent et répondre à la demande croissante d'énergie en Afrique, qui est le fait d'une urbanisation et d'une croissance démographique rapides.

Deuxièmement, en ce qui concerne le rapport sur la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/78/234), il est important de s'attaquer aux facteurs d'instabilité et de conflit pour accélérer le développement et promouvoir une croissance économique qui soit socialement inclusive. L'accent mis par le rapport sur le chômage et le déficit de travail décent en tant que facteurs possibles d'instabilité montre qu'il est urgent de donner la priorité à la création d'emplois dans les plans de développement nationaux et régionaux. Cela est essentiel pour augmenter le revenu des ménages, lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités, renforcer la résilience des sociétés africaines et accélérer les progrès dans les piliers économique, social et environnemental du développement durable.

Le rapport souligne l'importance de politiques et de stratégies coordonnées et d'investissements accrus pour promouvoir la création d'emplois afin de répondre au nombre croissant de jeunes qui rejoignent le marché du travail chaque année. Selon les projections, la population active du continent atteindra 511 millions de personnes en 2023, avec un taux de croissance annuel de 3,6 % entre 2021 et 2023 et un taux de chômage passant de 6,5 % en 2019 à 7,1 % en 2022.

La promotion de la diversification économique, la réduction de la dépendance à l'égard du secteur des produits de base et des industries extractives et l'investissement dans le développement du capital humain, y compris la santé, l'éducation, la formation professionnelle, l'innovation et l'entrepreneuriat, sont essentiels pour accélérer la création d'emplois et s'attaquer au déficit de travail décent. Le rapport souligne qu'environ

251 millions de travailleurs, représentant environ 60 % de l'emploi total en Afrique subsaharienne, vivent en dessous du seuil de pauvreté modérée de 3,10 dollars par jour.

En outre, le rapport souligne que le déficit de travail décent est également étroitement lié à la prévalence du secteur informel, qui emploie environ 84 % des travailleurs, et 95 % dans le cas de l'emploi des jeunes. À cet égard, la mise en œuvre de réformes réglementaires et politiques judicieuses visant à renforcer les flux commerciaux et d'investissement, y compris les flux transfrontaliers dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), offre un potentiel important de diversification économique. En tirant davantage parti de la ZLECAf, la croissance du secteur manufacturier et de l'agrobusiness peut imprimer l'élan nécessaire pour relever les défis du chômage et du manque de travail décent.

Il est impératif de s'attaquer aux inégalités structurelles et de renforcer les capacités des institutions à tous les niveaux pour qu'elles deviennent plus transparentes, plus responsables et plus réactives aux besoins de leurs populations, y compris les plus vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes. En outre, pour relever ces défis, il est essentiel d'axer les interventions politiques sur les inégalités structurelles et les lignes de fracture, en mettant particulièrement l'accent sur des groupes tels que les femmes et les jeunes.

Une fois de plus, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance pour l'analyse approfondie des défis et des opportunités ainsi que pour les recommandations concrètes contenues dans ces précieux rapports.

M. Da Cruz (Angola) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette importante séance. Nous souscrivons à la déclaration faite par la Tunisie au nom du Groupe des États d'Afrique. Je voudrais par ailleurs rendre hommage au Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, qui a fourni des conseils stratégiques pour renforcer le soutien international à la réponse de l'Afrique aux défis en matière de sécurité et de développement.

L'Angola accorde une attention particulière à ce débat parce que la paix, la sécurité et la stabilité sont des conditions essentielles à la mise en œuvre réussie du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le projet et le plan directeur du continent pour transformer l'Afrique en la puissance mondiale du futur.

Malheureusement, l'Afrique reste confrontée à des difficultés majeures en matière de paix et de sécurité, telles que la propagation croissante du terrorisme et de l'extrémisme violent ; la résurgence de changements

anticonstitutionnels de gouvernement et de transitions politiques instables ; la corruption, le népotisme et l'incapacité des États de fournir des services de base ; les effets des changements climatiques qui intensifient la concurrence pour des ressources rares qui s'épuisent progressivement ; et l'internationalisation croissante des conflits en raison de l'aggravation des rivalités géopolitiques, qui compromet le rôle de chef de file de l'Union africaine dans la recherche de solutions.

La communauté internationale reconnaît de plus en plus le lien entre la paix, la sécurité et le développement, ainsi que la nécessité de créer un environnement propice à la stabilité, à la croissance économique et à l'inclusion sociale comme base du développement durable. En 2016, l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont adopté respectivement les résolutions 70/262 et 2282 (2016), sur la consolidation de la paix, reconnaissant le développement inclusif comme un élément essentiel de la consolidation de la paix.

Les systèmes mondiaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux de gestion des conflits se concentrent sur la prévention des guerres interétatiques et, de plus en plus, des conflits intra-étatiques. Toutefois, l'évolution de la nature des conflits et des crises nécessite une approche plus globale et intégrée pour répondre aux crises humanitaires et aux violations des droits de l'homme, et partant pour trouver des solutions politiques durables. L'échange d'expériences et d'informations sur les processus de réconciliation nationale contribue à la réalisation de l'objectif stratégique de l'Union africaine consistant à faire taire les armes sur le continent. L'Angola contribue à la prévention, à la gestion et au règlement des conflits en Afrique, sur la base de sa propre expérience nationale en matière de consolidation de la paix et de réconciliation nationale, en promouvant des initiatives diplomatiques dans la recherche de l'inclusion politique et de la stabilité dans des pays tels que la République démocratique du Congo et la République centrafricaine, dans le cadre de sa présidence de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, réunis lors de la seizième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement consacrée au terrorisme et aux changements anticonstitutionnels de gouvernement, qui s'est tenue à Malabo le 28 mai 2022, ont déclaré ce qui suit :

« Nous sommes pleinement conscients de l'importance capitale de la construction de sociétés résilientes, de la cohésion sociale, de l'unité nationale et de la coopération régionale, comme fondement d'une paix durable, et dans l'esprit de la Décennie Madiba Nelson Mandela pour la réconciliation en

Afrique ; instituons le 31 janvier de chaque année comme "Journée africaine de la paix et de la réconciliation" ; et à cet effet, nommons S. E. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola, champion de l'Union africaine pour la paix et la réconciliation en Afrique ».

Lors de la première célébration de la Journée africaine de la paix et de la réconciliation, le 31 janvier 2023, le Chef de l'État angolais a défendu deux grands piliers de la paix et de la stabilité sur le continent. Premièrement, la confiance et l'unité dans la diversité des peuples d'Afrique sont la voie à suivre pour que le continent parvienne à la paix et à la réconciliation, ainsi qu'à la gestion et au règlement des conflits. Deuxièmement, l'instauration de la paix en Afrique est à n'en point douter une responsabilité partagée qui exige de tous les citoyens africains, jeunes et vieux, hommes et femmes, qu'ils contribuent au maintien de la cohésion et de l'unité sociales et qu'ils apprécient, valorisent et encouragent la paix dans leurs capacités et environnements individuels et collectifs.

L'Angola est un pays pacificateur, un pays ayant connu la consolidation de la paix et un pays épris de paix, qui place les principes de règlement pacifique des différends et de promotion de la paix et de la sécurité internationales au cœur de sa politique étrangère. Nous participons à la promotion d'une culture de la paix et de la réconciliation nationale par le biais de la Biennale de Luanda – Forum panafricain pour la culture de la paix en Afrique, que nous organisons en partenariat avec l'Union africaine et l'UNESCO, dont le but est de défendre les principes et les pratiques démocratiques et de consolider un environnement de tolérance politique et d'inclusion sur le continent. La première session a eu lieu en septembre 2019 et la prochaine est prévue pour novembre 2023.

Pour terminer, l'Angola est prêt à continuer de travailler en étroite collaboration avec d'autres pays et toutes les parties prenantes concernées pour promouvoir une paix et une stabilité durables en Afrique.

M^{me} Joyini (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance.

L'Afrique du Sud s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de la Tunisie au nom du Groupe des États d'Afrique.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport détaillé sur l'appui international et les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/78/309), qui met en exergue certaines des principales questions du

développement, telles que l'énergie, les finances, la sécurité alimentaire et l'environnement, ainsi que les causes des conflits en Afrique. Nous apprécions à sa juste valeur le soutien apporté par le Secrétaire général et l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble à l'Agenda 2063, le plan directeur de l'Afrique pour le développement durable.

Le NEPAD souligne la nécessité de renforcer et de coordonner les efforts pour relever les énormes défis en matière de développement auxquels le continent est confronté. Dans son rapport, le Secrétaire général reconnaît que les déficits de financement pour le développement de l'Afrique se sont considérablement accrus à la suite des crises récentes et souligne à juste titre la nécessité de réformer un système financier international injuste et de faire de la mobilisation des ressources nationales la pierre angulaire du financement du développement. Fait révélateur, il est indiqué dans le rapport que le continent perd entre 500 et 600 milliards de dollars par an, qui sont générés par l'Afrique mais ne sont pas captés ni mobilisés. Dans ce contexte, nous ne pouvons manquer de mentionner la nécessité de mettre en place une justice fiscale internationale et d'inverser le fléau des flux financiers illicites sortant du continent qui, depuis des décennies, privent les populations et les pays africains de ressources indispensables à leur développement.

L'Afrique du Sud se félicite que le rapport 2023 mette l'accent sur les causes des conflits et sur le manque de perspectives de travail décent en tant que moteur des conflits en Afrique (A/78/234), un lien auquel on n'accorde pas suffisamment d'attention. Les chocs récents ont augmenté le nombre d'Africains vivant dans l'extrême pauvreté, qui s'élèvent aujourd'hui à 463 millions de personnes. Cette situation a entraîné une multiplication regrettable des conflits armés, souvent parrainés par des intérêts externes, car un cercle vicieux de privation, de concurrence pour les ressources et d'inégalités horizontales ont alimenté les griefs et les tensions sociales, créant ainsi un terreau fertile pour les conflits, dont les pires effets sont ressentis par les femmes et les personnes les plus vulnérables. Nous sommes tout à fait d'accord avec la recommandation du rapport sur la nécessité d'adopter une approche axée sur le développement face aux conflits, en consacrant beaucoup plus de ressources à la consolidation de la paix et à la prévention plutôt qu'aux approches fondées sur la sécurité.

Pour terminer, l'Afrique du Sud appelle les partenaires de développement à prévenir et éviter toute activité qui porte atteinte au droit au développement des populations africaines, à renforcer massivement l'appui à la transformation économique du continent et à réformer d'urgence les institutions mondiales afin de créer un ordre

international propice au développement. Monsieur le Président, vous pouvez compter sur l'Afrique du Sud pour continuer à contribuer à la création d'un environnement pacifique pour le développement de l'Afrique.

M. Chindawongse (Thaïlande) (*parle en anglais*) : L'avenir, c'est l'Afrique. Avec sa population jeune et en croissance rapide et son capital humain plein de ressources, avec ses riches ressources naturelles et son profond réservoir de connaissances locales et de sagesse, entre autres facteurs, l'Afrique présente d'immenses possibilités pour une croissance plus soutenue et un développement durable. L'un des principaux moteurs de cette croissance est la Zone de libre-échange continentale africaine, dont le produit intérieur brut combiné s'élève à 3 400 milliards de dollars. Selon la Banque mondiale, la Zone pourrait entraîner une hausse des recettes de quelque 450 milliards de dollars d'ici 2035 et injecter 76 milliards de dollars dans l'économie mondiale. Un autre moteur important est l'investissement étranger direct, y compris dans les économies bleue et verte, attendues en progression en 2023, en particulier lorsque cet investissement étranger direct est associé à des capitaux et à l'esprit d'entreprise locaux. Ce que nous espérons tous réaliser, j'en suis convaincue, c'est faire en sorte que cet avenir, l'avenir que nous voulons, basé sur l'Afrique que nous voulons, soit moins éloigné.

Toutefois, comme d'autres régions, l'Afrique est confrontée à son lot de défis, qui retardent la réalisation de cet avenir. Certains défis sont l'héritage d'un passé malheureux, d'autres incarnent l'impact négatif de l'architecture mondiale, et d'autres encore sont le résultat de facteurs intra-continents. Le rapport du Secrétaire général (A/78/309) met en évidence d'autres aspects, tels que l'importance d'atteindre la sécurité financière, énergétique et alimentaire. Quels que soient les obstacles et les défis, il est impératif que les efforts régionaux, interrégionaux et multilatéraux soient non seulement poursuivis mais aussi renforcés pour soutenir les efforts que continue de déployer l'Afrique en quête de croissance économique pérenne et de développement durable, en fonction de ses besoins et priorités.

En ce qui concerne les efforts régionaux, l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et les organisations sous-régionales jouent un rôle crucial. S'agissant du NEPAD, par exemple, nous saluons les contributions de ses programmes de développement des infrastructures, avec 82 milliards de dollars d'investissements dans sa première phase. En conséquence, 30 millions de personnes supplémentaires ont désormais accès à l'électricité et les exportations intra-africaines ont augmenté de 16 %. En fin de compte, une Afrique dynamique est un élément indispensable d'une économie mondiale saine, un chapitre important de la réussite des

objectifs de développement durable et un pilier intégral d'un avenir durable pour nous tous. En d'autres termes, nous ne pourrions rien réaliser sans l'Afrique.

La Thaïlande estime donc que la coopération internationale avec l'Afrique et le soutien qui lui est fourni doivent être poursuivis avec vigueur et s'articuler autour de trois groupes d'actions.

Premièrement, citons la solidarité avec l'Afrique sur les questions mondiales qui sont cruciales pour une croissance économique soutenue et un développement durable du continent. Il est essentiel d'augmenter le financement accordé à l'Afrique pour le développement afin de garantir des progrès vers le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses objectifs de développement durable. Nous réitérons donc notre appel en faveur de la mise en œuvre intégrale et rapide du Programme d'action d'Addis-Abeba. Nous exhortons également les pays développés à accroître leurs investissements en Afrique et à respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement, un appel qui a été relayé lors du Sommet sur les objectifs de développement durable. D'autres questions mondiales doivent être abordées, en gardant à l'esprit les besoins des pays africains, comme la crise de la dette mondiale et, en particulier, son incidence sur les pays lourdement endettés. L'appel lancé par le Secrétaire général à Paris cette année, en faveur d'un mécanisme d'allègement de la dette véritablement efficace et rapide qui permette des suspensions de paiement, des durées de prêt plus longues et des taux plus bas, doit être concrétisé. D'autres initiatives importantes du Groupe des États d'Afrique, à l'ONU, telles qu'une convention fiscale mondiale, méritent d'être prises en considération.

Deuxièmement, il faut continuer à promouvoir une réforme approfondie de l'architecture et du système financiers mondiaux, qui favorise le développement durable, le commerce et la connectivité. Cela profitera à l'Afrique comme à d'autres régions. Ainsi que l'ont demandé le Secrétaire général et de nombreux pays en développement, l'architecture et le système financiers internationaux doivent être réformés et les pays en développement doivent avoir davantage voix au chapitre dans les banques multilatérales de développement. Il faut augmenter l'allocation des droits de tirage spéciaux aux pays en développement, et les banques multilatérales de développement doivent mettre davantage l'accent sur les objectifs de développement durable. Le commerce contribue également à la création de revenus et au développement durable. Le système commercial multilatéral doit viser à garantir un meilleur accès des pays en développement aux marchés mondiaux et, en particulier, faciliter davantage le commerce des

produits alimentaires et agricoles afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et, oui, même la famine. Comme l'ont souligné les trois sommets sur la santé qui se sont tenus à l'ONU le mois dernier, l'architecture mondiale de la santé doit être orientée vers un élargissement de la couverture sanitaire universelle. L'accès aux vaccins doit être plus ouvert et plus équitable, en particulier pour l'Afrique, afin d'aider à surmonter la pandémie actuelle et à se préparer aux pandémies futures.

Enfin, troisièmement, nous avons besoin de partenariats plus solides et renforcés avec l'Afrique. En tant que pays en développement, la Thaïlande continue de resserrer ses liens noués avec l'Afrique à l'époque de la Conférence de Bandung, qui s'est tenue en 1955. Grâce à la coopération Sud-Sud, la Thaïlande a lancé des programmes de développement et de bourses de formation dans 33 pays africains, dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, les changements climatiques, l'efficacité énergétique et le tourisme communautaire, pour n'en citer que quelques-uns. En outre, la Thaïlande s'emploie à promouvoir l'agriculture durable en transférant des technologies agricoles, en fournissant une assistance technique et en partageant ses meilleures pratiques et techniques. L'inauguration du Centre de développement des agrotechnologies durables en septembre, un projet de la Thaïlande et du Kenya, en est un exemple. Nous espérons humblement que grâce à ces modestes efforts, nous pourrions contribuer un tant soit peu à l'Agenda 2063 et à l'Afrique que nous voulons. Cette coopération est fondée sur l'esprit de partenariat et toujours guidée par les priorités et besoins locaux car, la Thaïlande en est convaincue, c'est l'Afrique qui connaît le mieux les solutions à apporter aux défis économiques et de développement qu'elle doit relever dans ces domaines.

En conclusion, l'avenir de l'Afrique est notre avenir, car nous sommes tous liés. Nous espérons donc qu'en renforçant la solidarité avec l'Afrique sur les questions mondiales, en réformant davantage l'architecture et le système mondiaux et en resserrant les partenariats avec les pays africains, nous serons en mesure d'assurer cet avenir, l'avenir que nous voulons, sur la base de l'Afrique que nous voulons. La Thaïlande est prête à travailler en étroite collaboration avec la communauté internationale pour concrétiser cette aspiration.

M. Ilgis (Lettonie) (*parle en anglais*) : La Lettonie souscrit à la déclaration faite par la représentante de l'Union européenne, en qualité d'observatrice. Je souhaite ajouter les observations suivantes à titre national.

Tout d'abord, nous remercions le Secrétaire général et son équipe pour les rapports présentés aujourd'hui (A/78/309, A/78/234 et A/78/291). Le premier rapport sur la résolution des paradoxes du développement en Afrique

décrit les problèmes actuels liés aux systèmes financiers, énergétiques et alimentaires sur le continent. Il explique également comment libérer le potentiel de développement par la mobilisation des ressources nationales. Qu'il me soit permis de présenter la contribution de la Lettonie à cet égard. La Lettonie a étendu sa coopération pour le développement avec les pays africains au moyen du transfert de technologies et des projets liés à l'autonomisation des femmes. À ce jour, de tels projets ont été exécutés ou sont en cours en Afrique du Sud, au Cameroun, en Namibie, en Zambie et au Zimbabwe. Tous les projets sont élaborés dans le but de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

La Lettonie estime que les banques multilatérales de développement jouent un rôle de soutien important. Les banques multilatérales de développement sont bien placées pour faciliter l'apport d'un soutien en vue d'améliorer la collecte des impôts et les systèmes fiscaux. Pour soutenir les pays à faible revenu, la Lettonie a considérablement augmenté ses contributions aux banques multilatérales de développement. À l'avenir, la Lettonie prévoit de verser une subvention de 2 millions de droits de tirage spéciaux au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du Fonds monétaire international, afin d'aider les pays qui en ont le plus besoin. Dans notre portefeuille de coopération pour le développement, nous reconnaissons l'importance cruciale de la mobilisation des ressources nationales et du renforcement des capacités, y compris une gestion saine des finances publiques.

Le chemin vers la réalisation des objectifs de développement durable est semé d'embûches. Il est également évident que la réforme de l'architecture financière internationale est nécessaire. Les efforts déployés au niveau mondial pour réduire les flux financiers illicites doivent également être renforcés. La promotion de la bonne gouvernance et des mesures de lutte contre la corruption est essentielle à cet égard.

En ce qui concerne les rapports sur la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, je voudrais souligner que la Lettonie reconnaît le lien qui existe entre la paix et le développement. Le développement durable n'est pas possible dans les situations de conflit et de chaos. Notre pays, qui est un ancien membre de la Commission de consolidation de la paix et qui contribue régulièrement au Fonds pour la consolidation de la paix, appelle à des efforts supplémentaires pour garantir la cohérence des efforts de consolidation de la paix déployés par l'ONU et l'Union africaine, ainsi que par d'autres partenaires concernés, notamment les représentants de la société civile. Nous appuyons également les efforts visant à assurer un financement durable du Fonds pour la consolidation de la paix.

M. Pérez Ayestarán (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Qu'il nous soit permis tout d'abord de remercier le Secrétaire général pour la présentation des rapports contenus dans les documents A/78/234, A/78/291 et A/78/309, dont nous avons pris bonne note.

Depuis des siècles, et malgré son immense potentiel dans divers domaines, notre mère l'Afrique a toujours été confrontée à de nombreux défis, qu'il s'agisse de conflits armés douloureux, y compris ceux qui résultent de l'ingérence de puissances extrarégionales ou qui ont été encouragés par les intérêts économiques des sociétés transnationales pour piller les ressources naturelles de nations entières, ou des assauts des changements climatiques et des conséquences encore palpables d'un héritage désastreux du colonialisme, de l'asservissement et du pillage. Cet héritage continue d'avoir des conséquences néfastes sur des millions de personnes et, dans de nombreux cas, sert même de terreau à la promotion des desseins des groupes criminels, dont les activités ont, en fin de compte, des effets néfastes sur la paix et le développement socioéconomique de l'ensemble du continent africain, comme l'a même reconnu le Président de l'Union africaine en mars dernier devant le Conseil de sécurité (voir S/PV.9296).

La question qui nous réunit aujourd'hui revêt donc une importance particulière, surtout dans le contexte international actuel et à la lumière non seulement de l'évolution récente de la situation politique sur le continent, en particulier dans la région subsaharienne, mais aussi du rejet croissant des opérations de maintien de la paix déployées par les Nations Unies, en raison de frustrations bien connues et d'une méfiance profonde et croissante à l'égard de l'Organisation.

M. Dibba (Gambie), Vice-Président, assume la présidence.

Tous nos peuples, y compris ceux d'Afrique, souhaitent vivement réaliser leurs aspirations légitimes et atteindre pleinement et efficacement leurs objectifs de paix, de sécurité, de justice, de développement et de droits de l'homme. C'est là que l'Organisation continue d'échouer malgré son autorité et son pouvoir de rassemblement. À cet égard, nous soulignons le rôle du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est pleinement aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et qui représente une feuille de route concertée pour, entre autres, parvenir à des sociétés plus justes, plus inclusives et plus équitables.

Nous devons cependant reconnaître que le continent africain continue à se heurter à des défis importants, en raison notamment d'asymétries marquées et d'un système financier et commercial international qui répond aux intérêts d'une minorité de pays riches qui, en outre,

instrumentalisent ses institutions, comme le Fonds monétaire international, pour exercer des pressions et une domination sur des nations entières, porter atteinte à leur souveraineté et saper leur indépendance avec des programmes néolibéraux qui, comme le montre l'histoire du monde entier, finissent par être des catalyseurs de crises et de tensions sociales plus graves. Cette réalité a donné lieu, entre autres, à des problèmes de surendettement et à un accès limité à l'énergie, à l'alimentation et aux sources de financement du développement, qui s'ajoutent à d'autres défis décrits en détail dans les rapports du Secrétaire général dont l'Assemblée générale est saisie aujourd'hui.

Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre soutien à l'Union africaine, ainsi qu'à d'autres organisations sous-régionales, dans leurs efforts visant à promouvoir une paix et un développement durables en Afrique, notamment par le biais de l'initiative « Faire taire les armes », qui propose des solutions africaines aux problèmes africains, et par la création d'une Zone de libre-échange continentale africaine, qui pourrait contribuer à accroître l'offre de main-d'œuvre et à renforcer le commerce intra-africain. Il existe de nombreuses autres initiatives qui cherchent réellement à libérer le potentiel de ce grand continent, guidées à tout moment par des valeurs et des principes fondamentaux, tels que la solidarité, la coopération, la souveraineté et l'appropriation nationale.

Notre pays est fermement engagé à respecter les principes d'indépendance politique, d'autodétermination et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. À cet égard, nous saisissons cette occasion pour exprimer nos souhaits pour le bien-être de tous les peuples de notre mère l'Afrique et notre solidarité avec tous ceux qui, aujourd'hui, luttent sans relâche pour exercer leur droit inaliénable à décider librement et souverainement de leur avenir et de leur voie de développement, sans intervention ni hégémonisme d'aucune sorte, et avec ceux qui refusent de se soumettre aux diktats de puissances extrarégionales et qui au contraire, ont choisi de lutter, avec dignité et courage, pour leur indépendance totale et définitive.

Nous appelons également les anciennes puissances coloniales qui, aujourd'hui encore, persistent dans leur volonté de dominer et d'influencer la région, à assumer les obligations qui leur incombent en vertu de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes adoptées par les différents organes principaux de l'Organisation. Nous les appelons à mettre fin à leur mentalité suprémaciste et à leurs pratiques néocoloniales modernes, notamment en ce qui concerne le pillage des ressources naturelles et l'imposition criminelle de mesures coercitives unilatérales, car elles sont en partie à l'origine des réalités et des défis auxquels de nombreuses nations africaines sont confrontées aujourd'hui.

C'est pourquoi nous réitérons notre appel à la levée totale, immédiate et sans conditions de toutes les prétendues sanctions qui continuent d'être appliquées de manière cruelle et inhumaine aux peuples frères de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de l'Érythrée, de la Libye, du Mali, de la Somalie, du Soudan, du Soudan du Sud et du Zimbabwe.

C'est une réalité que de nombreuses personnes ici présentes cherchent à minimiser, voire à ignorer, comme cela s'est produit il y a tout juste deux semaines dans cette même salle. Il ne peut y avoir de développement durable tant que persiste l'application criminelle de mesures coercitives unilatérales. Il est donc temps que le cri de nos peuples soit entendu et qu'il soit mis fin à toutes les pratiques néocolonialistes unilatérales et à toutes les autres politiques de pillage visant à limiter le plein développement du potentiel de ces nations sœurs, y compris dans le cadre de stratégies au profit de tiers, dont le seul résultat a été, comme le montrent clairement les faits et l'histoire, d'aggraver les inégalités par l'exploitation économique ou, ce qui est encore plus grave, de perpétuer le sous-développement.

C'est pourquoi la République bolivarienne du Venezuela plaide en faveur de la mise en œuvre urgente de mesures qui permettront de concrétiser une réforme de l'architecture financière internationale, afin notamment de permettre à nos pays en développement d'avoir une influence réelle sur le processus décisionnel dans des domaines qui ont une incidence directe sur nos peuples, en particulier celles qui ont trait à l'accès aux ressources financières. Nous savons que ces ressources existent ; nous savons où elles se trouvent ; et nous savons qui les possède. Elles sont essentielles pour faire face à la crise climatique, combler le fossé technologique, assurer la soutenabilité de la dette et relever d'autres défis importants, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la formation, un secteur dans lequel notre pays a apporté sa modeste contribution en coopérant avec un grand nombre de pays africains. Tous ces défis doivent être relevés en priorité afin de garantir que la paix et la sécurité soient une réalité pour tous en Afrique, sans distinction ni exclusion.

La promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique est une tâche qui nous incombe à tous et qui exige des efforts collectifs de la part des nations africaines elles-mêmes et des organisations régionales et sous-régionales, y compris, entre autres, l'Union africaine et d'autres partenaires internationaux tels que l'ONU.

Il est essentiel de s'attaquer aux conséquences du colonialisme ; de parachever les processus de décolonisation encore en cours en Afrique, tant au Sahara occidental

qu'en République de Maurice et de s'attaquer aux causes structurelles sous-jacentes des conflits et des défis auxquels cette région est confrontée – notamment la perpétuation d'un modèle économique fondé sur l'extraction et le pillage, en particulier des matières premières qui sont nécessaires pour maintenir des modes de consommation non durables dans les pays développés – pour surmonter ces défis et avancer efficacement et sans plus tarder vers la construction d'un avenir de paix et de prospérité pour tous.

Le Venezuela réaffirme aujourd'hui son engagement non seulement à garantir que le potentiel de notre mère l'Afrique soit pleinement développé et que personne ne soit laissé pour compte dans la recherche d'une paix et d'un développement durables, mais aussi à corriger les injustices historiques perpétrées contre tout un continent, en faisant notamment fond sur les priorités définies dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, qui établit, entre autres, ce qui suit :

« Les Africains ne doivent pas être les pupilles de gardiens bienveillants, mais plutôt les architectes d'une amélioration soutenue de leurs conditions de vie. ». (A/57/304, par. 27)

M. Sakowicz (Pologne) (*parle en anglais*) : La Pologne souscrit à la déclaration faite par la représentante de l'Union européenne. Je voudrais saisir cette occasion pour formuler quelques observations supplémentaires à titre national.

La Pologne remercie le Secrétaire général pour ses rapports intitulés « Promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/78/234) et « Résoudre les paradoxes du développement en Afrique dans les domaines du financement, de l'énergie et des systèmes alimentaires » (A/78/309). Ils touchent tous deux à deux domaines essentiels pour le continent africain : la paix et la sécurité, d'une part, et le développement, d'autre part.

Nous reconnaissons l'importance du maintien de la paix, de la stabilité et du développement durable en Afrique, et nous estimons qu'il importe de renforcer les liens économiques bilatéraux et multilatéraux et d'appuyer les efforts déployés par nos partenaires africains pour parvenir à une croissance inclusive.

Après une période de relative stabilité, les années 2020 s'annoncent déjà comme une décennie marquée par un nombre record de coups d'État militaires en Afrique. C'est un rappel saisissant du fait que nous avons besoin de toute urgence d'un débat mondial sérieux sur les moyens de renforcer les partenariats et les initiatives existants et d'en créer de nouveaux pour atteindre ce noble objectif qui consiste à relever les différents défis

africains. Dans cette optique, la Pologne maintient son appui indéfectible aux efforts menés par l'Afrique pour faire taire les armes et mettre en œuvre un programme de paix et de sécurité d'une manière plus générale.

La Pologne cherche à approfondir ses relations avec les pays africains. Nous sommes prêts à partager nos expériences, guidés par les principes de la solidarité internationale et de la responsabilité partagée pour le développement durable. Un exemple de cette approche est le programme de solidarité fiscale mis en place par le Ministère polonais des finances, en particulier dans le domaine de la mise en œuvre de technologies fiscales modernes pour améliorer l'efficacité de la taxe sur la valeur ajoutée et lutter contre la criminalité fiscale. La mise en œuvre réussie de la réforme fiscale permet d'augmenter les ressources nationales nécessaires à une croissance durable.

Nous sommes d'avis que le renforcement de la résilience est l'une des tâches les plus importantes, en particulier en temps de crise. L'aide au développement polonaise est largement axée sur la réduction des inégalités économiques et sociales afin d'atteindre les objectifs de développement durable et de mettre fin à la pauvreté. La Pologne continue également de contribuer à la fourniture de l'aide multilatérale au développement, notamment par le biais de contributions volontaires aux organismes des Nations Unies et à d'autres entités du système des Nations Unies.

Ces dernières années, les aspects négatifs d'un colonialisme séculaire sont devenus de plus en plus visibles pour la communauté internationale. Dans le même temps, beaucoup ont tendance à perdre de vue les formes contemporaines de néocolonialisme. Nous pouvons observer des manifestations du néocolonialisme dans les activités de la Fédération de Russie, tant dans son voisinage immédiat que dans d'autres parties du monde.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a eu pour conséquence d'aggraver l'insécurité alimentaire mondiale, faisant resurgir la menace très réelle d'une famine généralisée. N'oublions pas qu'il ne saurait y avoir de développement durable en Afrique tant que la sécurité alimentaire n'y sera pas assurée, notamment au moyen de prix stables et de canaux de ravitaillement fiables. La Pologne apporte sa contribution pour atténuer cette grave crise, due au comportement agressif de la Russie.

Pour terminer, j'assure l'Assemblée que la Pologne continuera d'écouter les voix africaines et de répondre aux besoins de l'Afrique dans un véritable esprit de partenariat. Nous continuerons de le faire et nous saisirons encore plus d'occasions d'agir à cette fin en tant que membres du Conseil économique et social à partir de 2024.

M. Meschchanov (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Je commencerai par dire que les rapports du Secrétaire général dont nous sommes saisis aujourd'hui continuent, à l'instar de certains médias, de comporter des jugements de valeur imputant à notre pays la responsabilité des crises en cours dans l'économie mondiale et en Afrique. Les deux rapports du Secrétaire général intitulés « Résoudre les paradoxes du développement en Afrique dans les domaines du financement, de l'énergie et des systèmes alimentaires » (A/78/309) et « Promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/78/234) ne font pas exception à cette règle. Ils font eux aussi référence aux répercussions du conflit en Ukraine sur l'économie et la sécurité alimentaire des pays africains, comme l'ont fait remarquer aujourd'hui un certain nombre d'autres délégations.

Or, de nombreux experts impartiaux, qui ne travaillent pas pour des médias occidentaux mais pour des médias indépendants reconnus, signalent à juste titre que les causes profondes de la crise alimentaire et énergétique actuelle tiennent avant tout aux erreurs systémiques des plus grandes économies occidentales, qui, malheureusement, tendent à régler toutes leurs difficultés par des émissions monétaires effrénées. La transition à marche forcée vers des sources renouvelables a encore exacerbé ces tendances négatives.

Nous devons rappeler, comme l'ont fait d'autres représentants aujourd'hui, les sanctions unilatérales contre des pays africains et leurs partenaires. Je rappelle également que l'ONU a mis en garde contre le risque d'une crise alimentaire mondiale dès 2020. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'indice des prix alimentaires a augmenté de 50 % entre 2019 et février 2022, et la hausse la plus notable des prix des produits agricoles a été observée en 2020. Nous voyons donc bien que les affirmations contenues dans le rapport sont fausses.

La Fédération de Russie a toujours accordé la priorité à la coopération avec l'Afrique. Nous sommes liés par des liens d'amitié traditionnellement forts et des relations étroites, dont les fondements ont été posés au milieu du siècle dernier, pendant la lutte des peuples du continent africain pour leur liberté et leur indépendance. Les relations russo-africaines sont aujourd'hui en plein essor, qu'il s'agisse du dialogue politique ou de relations interparlementaires, commerciales et économiques.

Notre pays prend part aux efforts visant à alléger le fardeau de la dette des États africains. Beaucoup a été dit à ce sujet aujourd'hui. À ce jour, le montant de la dette annulée par la Russie dépasse les 20 milliards de dollars.

L'année 2023 est une année particulière dans nos relations, car elle a été marquée par le deuxième Sommet Russie-Afrique, qui s'est tenu à Saint-Petersbourg. La liste très représentative des participants témoigne amplement du désir mutuel de la Russie et des États du continent africain de relever le niveau de leur coopération dans les domaines politique, social, économique et de la sécurité. Il est à noter que de nombreuses idées et propositions utiles formulées par nos amis africains à Saint-Petersbourg ont été prises en compte dans la déclaration finale du Sommet et dans un certain nombre de déclarations thématiques, notamment en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme. Ces documents finaux réaffirment la volonté commune de lutter contre le néocolonialisme, la pratique des sanctions illégales et les tentatives de porter atteinte aux valeurs morales traditionnelles.

La Russie continuera d'apporter une contribution réelle pour régler les crises actuelles ; prévenir l'apparition de nouveaux foyers de tension ; lutter contre le terrorisme et l'extrémisme, les pandémies et la faim ; et régler les questions environnementales, alimentaires et de sécurité de l'information. Nous continuerons à fournir aux pays africains non seulement une aide alimentaire, mais aussi une assistance au développement du secteur de l'énergie, qu'il passe par le carbone ou les énergies renouvelables, et de l'agriculture, afin de répondre aux besoins croissants de leurs économies.

Nous sommes déterminés à poursuivre notre coopération avec nos partenaires africains en vue de la réalisation des objectifs ambitieux fixés dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, pour le développement des pays du continent africain. Nous sommes engagés à mettre en place le type de partenariats solides et prometteurs évoqués aujourd'hui par le Président de l'Assemblée générale.

M^{me} Horosanu (Roumanie) (*parle en anglais*) : Nous nous associons pleinement à la déclaration prononcée par la représentante de l'Union européenne. Je tiens maintenant à faire quelques brèves remarques, à titre national, sur l'importance que revêtent des efforts conjoints, des partenariats consolidés et des approches novatrices pour le développement durable en Afrique.

Nous avons tous conscience que l'Afrique est un continent fortement touché par une triple crise aux répercussions économiques, sécuritaires et climatiques considérables. La Roumanie ne s'est pas détournée de ses amis africains ; elle leur a apporté un appui concret en facilitant l'approvisionnement en denrées alimentaires dans le cadre de l'Initiative de la mer Noire, et nous espérons continuer d'apporter un appui similaire aux pays

qui en ont le plus besoin, en utilisant la mer Noire et le Danube comme couloirs de transport.

Par ailleurs, nous avons également organisé des formations sur la nutrition et la sécurité sanitaire des aliments à destination de spécialistes africains et nous continuerons d'en organiser régulièrement afin d'améliorer les compétences et de favoriser l'appropriation de la modernisation de l'agriculture, en tenant compte de l'approche « Une seule santé ».

En ce qui concerne la réduction des risques de catastrophe et la lutte contre les effets des changements climatiques, la Roumanie est prête non seulement à fournir une assistance en cas de catastrophe, mais aussi à partager les bonnes pratiques et les enseignements à retenir en matière d'élaboration et d'utilisation de systèmes d'alerte rapide.

Dans le domaine de l'éducation, nous offrons chaque année 500 bourses d'études en médecine et en ingénierie à des étudiants originaires de pays africains. Nous continuerons de le faire et nous tâcherons même d'accroître cette aide, si nécessaire. Nous organisons aussi des modules de formation pour les diplomates africains sur plusieurs sujets d'intérêt, y compris la lutte contre la désinformation. Nous formons des techniciens aux technologies vertes, en invitant un grand nombre de participants africains.

Nous avons également ouvert aujourd'hui en Algérie une formation sur la stabilisation et la reconstruction après un conflit, destiné aux fonctionnaires des pays africains, dans le cadre de nos efforts d'aide publique au développement.

Enfin, en tant que membres du Bureau de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral et de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, nous espérons que les conférences de l'année prochaine seront couronnées de succès et qu'elles aboutiront à des résultats ambitieux.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Au cours des dernières années, les pays africains ont renforcé leur solidarité et leur coopération, se sont efforcés de maintenir la paix et la stabilité et ont promu le développement et la revitalisation. Ils ont ainsi obtenu une série de résultats positifs, qui démontrent la vigueur et la sagesse de l'Afrique.

Grâce à l'adhésion officielle de l'Union africaine au Groupe des Vingt, à la création de la Zone de libre-échange continentale africaine, et au renforcement du rôle des organisations régionales et sous-régionales, l'Afrique est en train de devenir un pôle important d'influence mondiale.

Pour autant, l'Afrique reste confrontée à de graves problèmes, tels que la violence et les conflits, le terrorisme, les pénuries alimentaires et énergétiques, les déficits de financement et les changements climatiques, et il reste un long chemin à parcourir pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Il est de la responsabilité collective de la communauté internationale d'appuyer le développement de l'Afrique. Nous devons acquérir une compréhension approfondie de la situation sur le terrain et des besoins spécifiques des pays africains, respecter leur autonomie à choisir les voies de développement adaptées à leurs réalités nationales et fournir une assistance plus ciblée.

Premièrement, nous devons appuyer les efforts que fait l'Afrique maintenir la paix et la stabilité. À l'heure où nous parlons, il y a de nombreuses zones de tension sur le continent africain, et les violences et les activités terroristes sont monnaie courante. Les crises mondiales et les conflits géopolitiques ont également provoqué de nouveaux chocs, avec des effets sur la paix et la stabilité sur le continent. Nous devons faire du maintien de la paix et de la stabilité en Afrique une priorité ; mettre en pratique le nouveau concept de sécurité commune, globale, coopérative et durable ; surmonter les divergences par le dialogue ; et régler les différends par la coopération et promouvoir des solutions politiques aux problèmes qui se posent dans les zones de tension.

Nous devons également défendre le principe des solutions africaines aux problèmes africains et aider l'Union africaine et les organisations sous-régionales africaines à jouer un rôle actif. La communauté internationale, l'ONU et les donateurs traditionnels que sont les pays développés doivent réellement donner suite aux initiatives des pays africains et fournir un financement prévisible et durable aux opérations de maintien de la paix de l'Union africaine.

Deuxièmement, nous devons aider les pays africains à relever les défis liés au financement du développement. Dans le système financier international actuel, les pays africains n'ont qu'un accès limité au financement, à des coûts d'emprunt exorbitants, sans parler des retombées négatives qu'ont les ajustements de politique monétaire des grandes économies développées. Les pays développés doivent s'acquitter de leurs responsabilités, honorer leurs engagements en matière d'aide publique au développement et payer leur dette historique à l'Afrique. Les institutions financières internationales doivent accélérer leur processus de réforme afin de fournir des services

efficaces aux pays en développement, en particulier aux pays africains, et de les aider à faire des progrès plus rapides vers le développement durable.

Troisièmement, nous devons promouvoir un ordre international juste et raisonnable. L'ordre politique et économique actuel, qui est injuste et déraisonnable, est la cause profonde des contraintes qui pèsent sur le développement de l'Afrique. Nous devons pratiquer un véritable multilatéralisme, nous opposer sans équivoque à l'héritage du colonialisme et à toutes les pratiques hégémoniques, nous opposer à l'imposition de sanctions unilatérales illégales à certains pays africains et renforcer la représentation et la voix des pays africains dans les affaires internationales et la gouvernance mondiale. Nous devons tous travailler d'arrache-pied en faveur d'une économie mondiale ouverte afin que les pays africains puissent mieux s'intégrer dans les chaînes industrielles et les chaînes de valeur mondiales et profiter eux aussi des avantages de la mondialisation économique.

Quatrièmement, nous devons aider les pays africains à renforcer leurs capacités. Les situations de conflit récurrentes dans certains pays et régions d'Afrique sont une source d'inquiétude. Nous devons explorer activement les moyens de promouvoir la paix par le développement et de rechercher le développement par la paix. La communauté internationale doit s'attacher à aider les pays concernés à renforcer leurs capacités dans des domaines tels que la prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme, le développement durable et la mise en valeur des ressources humaines.

L'ONU doit soutenir fermement la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Afrique, faire davantage dans des domaines tels que l'élimination de la pauvreté, la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures, l'éducation et l'emploi, et former plus de professionnels en lien avec les besoins de développement de l'Afrique, de manière à renforcer la capacité du continent en matière de développement autonome et d'innovation.

Cette année marque le dixième anniversaire du lancement par la Chine de l'initiative « Une Ceinture et une Route ». Elle marque également le dixième anniversaire de la politique africaine de la Chine, fondée sur la sincérité, les résultats concrets, les affinités et la bonne foi. Au cours des 10 dernières années, la Chine et l'Afrique ont fait preuve de respect mutuel, se sont traitées sur un pied d'égalité et ont coopéré de bonne foi ; les résultats sont visibles sur l'ensemble du continent africain.

La Chine a contribué à la construction de plus de 6 000 kilomètres de voies ferrées, de 6 000 kilomètres de routes et de plus de 80 grandes centrales électriques en

Afrique. Un grand nombre de projets phares ont été mis en oeuvre, tels que la voie ferrée à voie normale qui relie Mombasa à Nairobi, la voie ferrée qui relie Addis-Abeba à Djibouti, l'autoroute no 1 en République du Congo, la centrale hydroélectrique de Kafue Gorge Lower, le port en eau profonde de Lekki au Nigeria et le siège des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies.

La coopération entre la Chine et l'Afrique dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route » a donné une forte impulsion au développement socioéconomique des pays africains et a apporté des avantages concrets aux populations africaines. En août, le Président Xi Jinping a participé au Dialogue des dirigeants chinois et africains, qui s'est tenu en Afrique du Sud, et a annoncé trois initiatives majeures: l'initiative de soutien à l'industrialisation de l'Afrique ; le plan de la Chine pour la modernisation agricole de l'Afrique ; et le plan de coopération entre la Chine et l'Afrique en matière de développement des talents. Ces initiatives donneront un nouvel élan à l'intégration et à la modernisation de l'Afrique.

Demain, à Beijing, la Chine accueillera le troisième Forum pour la coopération internationale « une Ceinture et une Route », et il nous tarde de travailler avec toutes les parties concernées, y compris les pays africains, en vue d'élaborer un nouveau plan directeur de haute qualité pour faire entrer l'initiative dans une nouvelle ère, imprimer un nouvel élan à la réalisation d'une vision de paix et de développement en Afrique, et apporter de nouvelles contributions à l'édification d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

M. Suweed (Libye) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général de son rapport (A/78/309) sur la question à l'examen. Je voudrais également saluer le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pour ses efforts en faveur du continent africain.

Nous nous associons à la déclaration prononcée par le représentant de la Tunisie au nom du Groupe des États d'Afrique, et je voudrais faire la déclaration suivante à titre national.

La présente séance de l'Assemblée générale consacrée au NEPAD se tient huit ans après l'adoption par les dirigeants mondiaux du Programme de développement durable à l'horizon 2030, selon lequel personne ne doit être laissé de côté. La séance a également lieu à la suite de l'adoption par les dirigeants africains de l'Agenda 2063, qui porte sur une période de 50 ans et vise à instaurer la paix, la sécurité et le développement en Afrique, et dans le contexte du premier plan de mise en œuvre décennal,

que nous sommes sur le point de conclure. Ces plans sont centrés sur l'être humain, en tant qu'outil et but du développement.

Afin de passer de la planification à une mise en œuvre globale et intégrée, le NEPAD et les commissions économiques régionales doivent jouer un rôle essentiel pour harmoniser les objectifs de développement durable fixés au niveau mondial et le plan décennal de l'Union africaine, en les érigeant en buts et objectifs aux niveaux régional et national, tout en tenant compte des spécificités nationales, culturelles et religieuses des peuples du continent. À cet égard, nous soulignons la nécessité d'une coordination et d'une intégration africaines, ce qui requiert une intégration dans la mise en œuvre au niveau national d'abord, puis au niveau régional, mais aussi une intégration entre les régions, afin de parvenir à une intégration au niveau du continent.

Malgré tous les efforts déployés au niveau continental et les progrès réalisés dans certains domaines avec l'appui de nos partenaires de développement, l'Afrique reste confrontée à de nombreux problèmes dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment la pauvreté, la violence, les conflits, les changements climatiques et les migrations hors du continent, ainsi que le chômage et les répercussions socioéconomiques négatives de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Pour que nous puissions relever ces défis, les pays développés doivent tenir les promesses qu'ils ont faites lors des grandes conférences des Nations Unies consacrées au continent africain en vue d'appuyer les pays africains, de renforcer leurs économies et de promouvoir la stabilité économique. Cela permettra d'attirer des investissements qui contribuent au renforcement des capacités africaines au lieu d'épuiser les ressources naturelles du continent sans aucune incidence positive sur le développement des ressources humaines africaines. Ils doivent s'attacher à associer le secteur privé, faciliter le transfert de technologies, notamment en matière de sécurité alimentaire et d'infrastructures, et permettre aux jeunes et aux femmes d'acquérir les compétences nécessaires pour contribuer efficacement à la réalisation des aspirations du continent en ce qui concerne les objectifs de développement durable.

En ce qui concerne la paix et la sécurité en Afrique, la récente détérioration des conditions de sécurité et les conflits armés dans un certain nombre d'États africains auront malheureusement des répercussions négatives sur le développement du continent dans un avenir proche. Il est donc absolument nécessaire de soutenir les pays en conflit ou sortant d'un conflit afin d'assurer la sécurité et la stabilité. Nous devons nous efforcer de prévenir la

reprise des conflits, de maintenir la paix et de remédier aux conséquences des conflits. Nous savons parfaitement qu'il ne peut y avoir développement sans sécurité, ni de sécurité sans développement. Le continent africain ne peut se développer économiquement sans la sécurité, la stabilité, l'état de droit et le respect des droits humains. Mon pays, la Libye, appelle à respecter le système des Nations Unies, à régler tous les conflits et à recourir au dialogue pour trouver des solutions pacifiques en vue de parvenir au développement durable.

En tant que pays de transit, la Libye, comme beaucoup d'autres pays, souffre d'une instabilité due à de grandes vagues de migration clandestine, la criminalité organisée et la traite d'êtres humains, alors même que nous ne sommes pas en mesure de contrôler nos frontières. Nous insistons sur le fait que le problème migratoire est un problème international multiforme, et non un problème national ou régional. Le fardeau ne peut être uniquement supporté par les pays de transit, comme le mien. Pour régler ce problème, il faut s'attaquer à ses causes profondes et non à ses symptômes, en promouvant un développement véritable dans les pays d'origine, avec l'aide des pays de destination. Cela doit passer par le transfert de technologies, le renforcement des compétences, la création d'emplois et le soutien aux projets de petite et moyenne envergure, en plus de la lutte contre les bandes organisées qui se livrent au trafic de migrants dans les pays d'origine, de transit et de destination.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement soulignent la nécessité de mobiliser des ressources financières pour atteindre les objectifs de développement durable. Or de nombreux pays africains, dont le mien, la Libye, perdent une grande partie de leurs richesses car leurs fonds et leurs ressources sont acheminés illégalement vers d'autres États, à l'extérieur et à l'intérieur du continent. Il est donc nécessaire que tous les États vers lesquels ces fonds sont transférés clandestinement coopèrent pour les signaler et les renvoyer dans leur pays d'origine, afin que ces pays puissent les utiliser pour se développer et améliorer leurs infrastructures.

Dans ce contexte, malgré les nombreuses difficultés que mon pays a connues, la dernière étant la tragédie de la ville de Derna, le Gouvernement d'union nationale a, depuis sa formation en mars 2021, fait des projets de développement une priorité fondamentale. Cette priorité s'est traduite par un plan central, bien pensé et échelonné, connu sous le nom de « retour à la vie », qui vise à offrir une vie nouvelle pour les Libyens dans l'ensemble de nos régions.

En conclusion, mon pays, la Libye, estime que nous nous trouvons à la croisée des chemins et que nous devons passer des paroles aux actes. Nous devons prendre des mesures concrètes si nous avons vraiment la volonté politique de promouvoir le développement dans les États africains en général, et notamment dans les États ayant des besoins particuliers sur notre continent africain.

J'espère que nous nous réunirons à nouveau dans cette salle l'année prochaine au titre de ce point de l'ordre du jour pour débattre des progrès notables accomplis en matière de développement durable.

M. Parihar (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général de ses rapports sur les points de l'ordre du jour à l'examen (A/78/309, A/78/234 et A/78/291).

Le potentiel de l'Afrique est infini, et les possibilités offertes par le continent sont énormes. Cela ne souffre aucun débat. Cependant, les trois dernières années ont été difficiles, en particulier pour l'Afrique et les pays en développement. Les problèmes posés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la hausse des prix des carburants, des engrais et des céréales alimentaires, la crise climatique et les tensions géopolitiques croissantes ont nui aux efforts de développement.

En outre, plusieurs pays du continent, en particulier dans les régions du Sahel, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique centrale, ont continué de connaître des problèmes en lien avec une instabilité politique chronique ; le rôle des acteurs extérieurs ayant des intérêts particuliers dans ces régions ; l'indigence des structures de gouvernance ; les faiblesses institutionnelles ; les divisions ethniques ; et la présence de groupes terroristes et armés.

Les pays africains demeurent confrontés à de graves problèmes, qui sont décrits dans le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/78/309, notamment des paradoxes en matière de financement, d'énergie et de sécurité alimentaire, alors qu'il existe un énorme potentiel dans chacun de ces domaines.

L'un des facteurs les plus déterminants de ces paradoxes est la structure des économies africaines, qui a été héritée du colonialisme et est fortement orientée vers les marchés extérieurs. L'Afrique, tout comme la plupart des pays du Sud, souffre également d'un désavantage historique indéniable en termes de capacités institutionnelles.

Le rapport plaide en faveur d'une mobilisation des ressources nationales, mais cette approche semble trop simpliste pour régler les paradoxes liés au financement, à l'énergie et au système alimentaire. Tandis que les pays d'Afrique poursuivent leurs efforts pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à

l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, il est impératif que la communauté internationale leur apporte un appui indéfectible.

Dans ce contexte, je voudrais appeler l'attention sur les éléments clefs suivants en ce qui concerne l'Afrique.

Premièrement, la croissance de l'Afrique peut être facilitée par des partenariats qui visent véritablement à assurer sa viabilité économique, sans conditionnalités, et conformément aux attentes africaines.

Deuxièmement, les partenariats internationaux sont essentiels pour obtenir des financements concessionnels pour le développement et garantir la soutenabilité de la dette en Afrique. Appuyer le renforcement des capacités afin de consolider et d'améliorer les cadres réglementaires contribuera également à la mobilisation des ressources nationales.

Troisièmement, la responsabilité financière, la transparence et la viabilité doivent être prioritaires au moment de choisir les modes de financement, y compris en ce qui concerne le financement des projets d'infrastructure, afin d'éviter d'imposer un endettement insoutenable qui s'ajouterait aux vulnérabilités existantes. Il est tout aussi important pour la durabilité des projets qu'ils s'accompagnent d'un transfert de compétences, de connaissances et de technologies.

Quatrièmement, l'intégration régionale aiderait l'Afrique à relever les défis, comme le souligne l'Agenda 2063. À cet égard, il est encourageant de voir le rôle actif que jouent les organisations régionales et sous-régionales en Afrique. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, dotée d'une infrastructure et d'une connectivité adéquates, peut accroître le potentiel de l'Afrique grâce à la libre circulation des biens, des services, de la main-d'œuvre et des capitaux, et accroître le commerce intra-africain.

Cinquièmement, l'absence persistante d'une représentation de l'Afrique dans la catégorie des membres permanents du Conseil de sécurité est une injustice historique qu'il convient de corriger au plus vite.

L'Inde accorde une grande priorité à ses relations avec l'Afrique. Notre collaboration avec l'Afrique continue d'être guidée par les 10 principes énoncés par le Premier Ministre Narendra Modi en juillet 2018. Il s'agit d'une coopération fondée sur les priorités de nos partenaires.

Actuellement, l'Inde est le quatrième partenaire commercial de l'Afrique et le cinquième plus grand investisseur dans ce continent. Dans le cadre de l'Agenda 2063, l'Inde est un partenaire fiable et proche de l'Afrique

dans les efforts que le continent consent pour devenir une puissance mondiale de demain. En tant que partenaire de confiance de l'Afrique dans ses efforts de développement socioéconomique, l'Inde a accordé des prêts à des conditions favorables pour un montant de plus de 12,37 milliards de dollars. Dans ce contexte, nous avons mené à bien 197 projets. Soixante-cinq autres sont en cours d'exécution, et 81 en sont au stade de la préexécution. Depuis 2015, l'Inde accorde également une aide importante sous la forme de subventions. Nos projets portent notamment sur l'eau potable, l'irrigation, l'électrification solaire rurale, les centrales électriques et les lignes électriques, le ciment, les usines sucrières et textiles, les parcs technologiques et les infrastructures ferroviaires.

Afin de réduire la fracture numérique en Afrique, l'Inde a octroyé plus de 15 000 bourses d'études dans les domaines du téléenseignement et de la télé médecine. L'Inde a également créé des académies et des collèges de défense au Nigéria, en Éthiopie et en Tanzanie. Nous avons déployé des équipes de formation au Botswana, en Namibie, en Ouganda, au Lesotho, en Zambie, à Maurice, aux Seychelles et en Tanzanie.

Environ 4 400 Casques bleus indiens, dont des femmes, contribuent à la paix et à la stabilité en Afrique. Nous collaborons aussi avec les pays africains dans la lutte contre le terrorisme et la piraterie.

Pendant la période difficile de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous avons fourni des produits alimentaires et des vaccins à plusieurs pays d'Afrique. L'Inde œuvre actuellement, de concert avec des pays africains, à la fabrication de vaccins contre la COVID-19 et d'autres maladies. Qu'il s'agisse de cyclones au Mozambique et au Malawi ou d'inondations à Madagascar, l'Inde se tient toujours aux côtés de l'Afrique en tant que premier intervenant.

Afin que les préoccupations des pays du Sud soient prises en compte, l'Inde a invité trois États d'Afrique et plusieurs pays en développement à participer au sommet du Groupe des Vingt (G20) qui s'est tenu le mois dernier à New Delhi. Le Sommet a également été marqué par l'intégration historique de l'Union africaine en tant que membre permanent du G20.

L'essor de l'Afrique est, selon nous, un élément central du rééquilibrage mondial. C'est pourquoi l'Inde appuie sans réserve ce processus. L'essence du partenariat entre l'Inde et l'Afrique consiste à donner au continent les moyens de se forger un avenir fondé sur l'inclusion, la durabilité, la paix, la prospérité, la dignité et le respect mutuel. Nos initiatives collectives continueront d'être guidées par les priorités de l'Afrique.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Francis d'avoir convoqué le présent débat conjoint.

Ma délégation a le plaisir de partager ses vues sur les alinéas a) et b) du point 65 de l'ordre du jour.

La Sierra Leone s'associe à la déclaration faite par le représentant de la Tunisie au nom du Groupe des États d'Afrique.

Nous remercions le Secrétaire général de ses rapports sur les questions subsidiaires (A/78/309, A/78/234 et A/78/291). Nous nous félicitons tout particulièrement de ce que le rapport sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) met l'accent sur les trois paradoxes dans les domaines du financement, de l'énergie et des systèmes alimentaires, qui devraient en principe favoriser le développement de l'Afrique, mais dont l'absence entrave en réalité ce développement.

L'analyse des trois paradoxes, les perspectives et les recommandations politiques concrètes contenues dans le rapport sur le NEPAD soulignent l'importance d'accélérer les progrès dans ces secteurs clefs du développement et de tirer parti des synergies qui existent entre eux en vue de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Les trois paradoxes mentionnés sont en effet amplifiés par un système financier et commercial international inéquitable, d'où l'impératif de réformer l'architecture financière internationale. Nous nous félicitons des recommandations relatives aux réformes qu'il convient d'engager pour résoudre les trois paradoxes, de manière à libérer le potentiel dont dispose le continent en matière de développement durable.

S'appuyant sur l'analyse contenue dans le rapport sur le NEPAD, qui met l'accent sur le rôle de la mobilisation des ressources nationales en tant que facteur de changement et sur les systèmes énergétiques et alimentaires en tant que catalyseurs du développement durable, ma délégation souhaite mettre en exergue cinq points.

Premièrement, le NEPAD doit être réorienté vers l'appel mondial en faveur de l'allègement et de l'annulation de la dette, selon qu'il conviendra. Le service de la dette souveraine de l'Afrique devient de plus en plus insoutenable, et il continue d'asphyxier les véritables initiatives de développement, sans exception.

Deuxièmement, le recours accru à la dette intérieure, orientée vers le marché, pour compléter la dette extérieure et l'aide au développement est une autre

approche viable qui mérite d'être prise en compte dans le processus de développement de l'Afrique.

Troisièmement, l'utilisation de financements complémentaires par le biais de partenariats public-privé sera indispensable au développement de l'Afrique. La prépondérance des capitaux du secteur privé est la clef de voûte de toute économie de marché prospère.

Quatrièmement, mettre un frein aux flux financiers illicites constitue une étape majeure dans les efforts déployés pour répondre aux aspirations de l'Afrique en matière de développement. C'est pourquoi la Sierra Leone a consolidé sa commission de lutte contre la corruption et son organe de lutte contre le blanchiment d'argent en leur conférant le mandat statutaire et les pouvoirs nécessaires pour combler les lacunes au niveau national. Il y a toutefois lieu de prendre des mesures énergiques et de s'abstenir de pratiquer le deux poids, deux mesures au niveau international afin d'enrayer les flux financiers illicites.

Cinquièmement et enfin, il est extrêmement important de mettre en lumière le rôle central du renforcement de la mobilisation des ressources nationales en tant que solution la plus durable pour améliorer l'accès à l'énergie et garantir la sécurité alimentaire en Afrique. À cet égard, la Sierra Leone mène une politique budgétaire axée sur la mobilisation des recettes intérieures et la maîtrise des dépenses, tout en protégeant les dépenses sociales.

La mobilisation des recettes intérieures en Sierra Leone s'appuie sur la nouvelle loi de finances de 2023 et les nouvelles mesures d'administration des recettes, toutes ancrées dans la nouvelle stratégie des recettes à moyen terme. Nous faisons notre part, mais nous ne pouvons pas le faire seuls. C'est pourquoi nous plaçons en faveur d'une coopération et d'un partenariat mondiaux.

Les aspirations de l'Afrique à remédier aux problèmes fondamentaux du déficit budgétaire, de l'accès à l'énergie et de l'insécurité alimentaire seront malheureusement irréalisables tant que la communauté internationale ne se sera pas ralliée à l'impératif de l'allègement et de l'annulation de la dette, selon ce qu'il conviendra, en complément de la mobilisation des recettes intérieures du continent.

Le développement et la paix sont deux éléments interdépendants, car il sera difficile de parvenir à la paix sans développement, et celui-ci ne pourra pas être garanti ou atteint dans une situation de conflit. Dans ce contexte, la Sierra Leone tient à aborder la question subsidiaire relative à la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, prenant acte avec regret de la multiplication

des conflits et des changements anticonstitutionnels de gouvernement sur le continent africain, qui constituent une menace pour la réalisation d'un développement durable.

Ainsi, la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique requiert la volonté politique de surmonter le problème des échecs en matière de gouvernance. Il s'agit notamment de difficultés liées à la fourniture de services de base et d'infrastructures dans des secteurs tels que l'éducation, les soins de santé, l'approvisionnement en eau, l'assainissement, l'énergie, les transports et le commerce.

L'efficacité des interventions des pouvoirs publics, qui se traduisent par la fourniture de services efficaces à la population, revêt une importance stratégique pour l'instauration d'une paix et d'un développement durables en Afrique. C'est pourquoi nous prenons bonne note du rapport du Secrétaire général sur la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique, qui illustre le lien entre la faiblesse ou la défaillance des services publics, tant en termes de planification que de fourniture, et l'instabilité en Afrique.

De notre côté, c'est conscient de la nécessité fondamentale de fournir des biens publics essentiels que S. E. M. Julius Maada Bio, Président de la République de Sierra Leone, a déclaré, lors du débat général de la semaine de haut niveau de la présente session (voir A/78/PV.7), que le deuxième mandat de son gouvernement était axé sur la réalisation de cinq initiatives politiques. La première concerne la sécurité alimentaire, à savoir le renforcement du secteur agricole sierra-léonais en vue de garantir la sécurité alimentaire et de promouvoir l'autosuffisance. Aujourd'hui, le Président Bio a lancé l'initiative « Nourrir la Sierra Leone » et s'est engagé à consacrer 10 % de l'enveloppe budgétaire à l'agriculture au cours des cinq prochaines années.

La deuxième initiative a trait au développement du capital humain, avec pour objectif de doter les Sierra-Léonais des compétences nécessaires à une économie moderne et prospère.

La troisième est un programme d'emploi des jeunes qui reconnaît la nécessité de créer de nombreuses possibilités d'emploi et de donner aux jeunes les moyens de contribuer au développement de la nation.

Les programmes de technologie et d'infrastructure destinés à favoriser une croissance économique soutenue constituent la quatrième priorité.

Enfin, le cinquième pilier consiste à réorganiser l'architecture du service public en misant sur la prestation, l'efficacité et le professionnalisme dans le but d'améliorer

la prestation de services aux citoyens et de promouvoir la bonne gouvernance.

Le Gouvernement sierra-léonais estime que la réalisation de progrès soutenus et notables dans ces domaines clefs placera la Sierra Leone sur la voie durable d'un changement transformateur, de la réduction de la pauvreté et de la résilience face aux chocs extérieurs. Comme l'a déclaré le Président Bio, l'objectif

« est d'élever la Sierra Leone au rang de pays à revenu intermédiaire d'ici à 2035. Dans le cadre de cette vision, nous reconnaissons que notre destin mondial est interconnecté. Aussi colossale qu'elle puisse paraître, nous ne pouvons pas accomplir notre mission de manière isolée. Il s'agit d'un appel urgent à l'effort collectif, à la confiance mutuelle et à la relance de la solidarité mondiale ».

Au niveau continental, la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique exige également l'instauration d'un partenariat plus étroit entre l'ONU et la Commission de l'Union africaine, en particulier pour garantir un financement adéquat, prévisible et souple des opérations de paix dirigées par l'Union africaine au moyen des contributions au budget de l'ONU. C'est pourquoi la Sierra Leone se félicite du communiqué conjoint signé par le Conseil de sécurité et l'Union africaine à Addis-Abeba à l'occasion de leur dix-septième réunion consultative conjointe, qui s'est tenue le 6 octobre.

La Sierra Leone espère que d'ici la fin de l'année, le Conseil de sécurité adoptera une résolution qui facilitera la mobilisation des fonds nécessaires pour appuyer les opérations de paix dirigées par l'Afrique. L'Afrique croit en la puissance des solutions africaines aux problèmes africains, et la pérennité du financement des opérations de paix dirigées par l'Union africaine au moyen des contributions au budget de l'ONU est indispensable à l'instauration d'une paix et d'un développement durables en Afrique.

Je conclurai en disant que le succès de la prévention des conflits repose sur la prise de conscience des situations de conflit potentielles, la capacité d'analyser les informations pertinentes et la volonté politique de prendre les mesures qui s'imposent lorsque cela est nécessaire. À cet égard, on soulignera jamais assez combien il importe de renforcer les synergies entre les structures d'alerte rapide aux niveaux national, régional, continental et international.

L'actuelle tendance aux changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique occidentale et centrale et la multiplication des conflits au Sahel, dans la région des Grands Lacs et dans la Corne de l'Afrique en sont des preuves irréfutables. C'est pourquoi il importe

de déployer des efforts concertés pour communiquer les signes avant-coureurs de conflits en Afrique, en vue de procéder à des interventions précoces sous la forme d'un dialogue et d'une médiation et d'éviter la manipulation des segments vulnérables de la société.

À cet égard, la Sierra Leone considère que la Facilité africaine d'appui aux transitions inclusives, programme conjoint récemment lancé par l'Union africaine et le Programme des Nations unies pour le développement, est un autre outil utile pour aider les États dans lesquels des transitions politiques sont en cours à prévenir ou à éviter les conflits ou leur reprises.

M. Tommo Monthe (Cameroun) : Je suis reconnaissant de pouvoir prendre la parole dans ce débat fort important. Je vais dire quelques propos sur son « timing », sur la pertinence et l'importance des documents présentés, sur les messages qui sont souvent propagés, et, enfin, quelques considérations sur ce qu'il convient de faire.

Mais avant cela, je voudrais souligner que le Représentant permanent de la Tunisie a exprimé l'opinion du Groupe des États d'Afrique sur ce dossier, et je souscris entièrement à ce qu'il a dit.

D'abord, sur le « timing » du débat, je remercie le Président Francis d'avoir ramené ce débat à cette date, car, depuis 2019 et pendant la période chaude de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ce débat sur l'Afrique avait été renvoyé très tard au cours de la deuxième période de la session, ce qui ne seyait point au problème en présence, car l'ONU a défini huit priorités dans son programme, et le développement de l'Afrique se trouvait être parmi ces huit priorités. On ne comprenait plus pourquoi, alors que le développement de l'Afrique est une des huit priorités, cette priorité était rejetée dans les débats, généralement au mois d'août. Je remercie donc le Président d'avoir ramené le débat sur cette question à cette date. Il devrait en être ainsi, dans la mesure où, si le débat est suivi de la fixation du mandat, cela a une incidence et une importance dans le cycle de gestion des Nations Unies, qui se décline comme suit : premièrement, fixation des mandats ; deuxièmement, planification ; troisièmement, programmation ; quatrièmement, budgétisation ; et, cinquièmement, contrôle et évaluation. Donc, sur la fixation du mandat, si le débat n'est pas en temps opportun, cela aura de graves conséquences sur la suite du processus de gestion.

Deuxièmement, je voudrais également dire un mot sur la pertinence et l'importance des documents présentés au titre de ce point. Il y a un document sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

(A/78/234) et un autre document sur les causes de conflit en Afrique (A/78/309).

Je dois dire, s'agissant du NEPAD, que c'est depuis des décennies que ce programme avait été adopté par l'Afrique et que, en 2015, il a été remplacé par l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Par conséquent, le titre du document présenté ne devrait plus être « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique », programme qui, entre-temps d'ailleurs, est devenu une agence de l'Union africaine. Et le Comité du programme et de la coordination a depuis deux ans changé, d'ailleurs, le titre du programme 9, un des programmes qui exécute les activités concernant l'Afrique, et le nouveau titre épousait tout à fait la stratégie à faire pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Par conséquent, les nouveaux programmes qui devraient être présentés par le Secrétaire général ne devraient plus faire référence au NEPAD, mais épouser le nouveau titre du programme 9 dans la stratégie d'exécution des programmes.

Quant au document sur les causes des conflits en Afrique, on constate qu'il y a eu des années terribles, les années 1980 et 1990, où l'Afrique était réellement par terre, et il s'agissait d'aller trouver les causes des conflits. Depuis lors, moult analyses ont été faites et quantité de documents ont été produits. On ne peut pas dire aujourd'hui qu'on ne connaît pas les causes des conflits en Afrique. Il y aurait lieu par conséquent d'adapter encore ce document et de mettre son contenu dans le cadre de l'Agenda 2063.

Naturellement, quand on lit le contenu des deux documents, il y a à dire et à redire. Il y a des choses qui sont tout à fait au point et d'autres sur lesquelles les orateurs qui m'ont précédé ont dit un certain nombre d'appréciations et d'orientations. Toujours est-il que, après que l'on a présenté le programme NEPAD et les causes des conflits en Afrique, et que l'Assemblée a débattu pendant des années, nous sommes devant la situation actuelle, qui fait que l'Afrique est toujours très malade. Comme indicateur, on la retrouve à l'hôpital du Conseil de sécurité, où l'on dit que la plupart des activités du Conseil sont consacrées à l'Afrique. On la retrouve à l'hôpital de la Commission de consolidation de la paix, où la plupart des pays africains sont les malades dans cet hôpital. On la retrouve au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), où l'on dit que la raison d'être du PNUD, c'est l'Afrique. Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. Quand les chefs d'État et de gouvernement sont venus apprécier la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il a été couramment dit que c'était l'Afrique, ou les pays d'Afrique, qui sont les plus en retard dans la mise en œuvre du Programme, qui, lui-même, est déjà très en retard.

Alors, que faire ? C'est mon dernier point. L'Afrique elle-même n'a pas dormi. Elle s'est mise debout et a créé depuis 2015 deux importants documents, qui servent de boussole, et nous devrions nous rallier autour de cette boussole. Le premier de ces documents est l'Agenda 2063, qui a défini la vision. En 2063, l'Afrique veut être un acteur majeur dans les relations internationales. Pour ce faire, elle a défini ses orientations : premièrement, une Afrique pacifique, deuxièmement, une Afrique unie, troisièmement, une Afrique transformatrice, quatrièmement, une bonne gouvernance menée par ses propres citoyens et, cinquièmement, une Afrique qui appelle ses partenaires à se rallier autour de cette vision et de ces orientations.

Même par terre, l'Afrique sait ce qu'elle veut, et elle a défini ses priorités dans le champ de cette vision et de ces orientations. Elle a décidé de marcher par décennie. Les premiers programmes de la première décennie arrivent à expiration maintenant, et l'Afrique est en train de concevoir les deux deuxièmes programmes décennaux. Dans ces programmes, les priorités se trouvent être, premièrement, la finance, deuxièmement, la technologie, troisièmement, la science et la recherche, quatrièmement, l'énergie et, cinquièmement, l'agriculture. Les Africains eux-mêmes ont pris à bras-le-corps ces secteurs. Le deuxième document, c'est la zone de libre-échange continentale que les Africains pensent pouvoir réaliser. Il est par conséquent axé sur ces programmes et ces points.

Or, depuis des années, lorsque l'on écoute les débats et les messages, le premier acte qui se dégage de ces débats, c'est beaucoup de lamentations et de pleurs autour du sort de l'Afrique. Oui, nous sommes malades, nous sommes mourants. Il y a lieu de verser des larmes. Mais le deuxième message est qu'il faut faire quelque chose. Nous entendons nos partenaires stratégiques nous dire ce qu'ils sont en train de faire, sauf que l'ensemble de ce qu'il convient de faire soit ne tourne pas autour de la vision et des priorités de l'Afrique, soit tourne autour de ces priorités et de cette vision, mais n'est pas en masse critique de nature à avancer, donc n'est pas très stratégique, car ce qui est stratégique doit avoir une incidence.

Lors de sa dernière session au mois de mai, quand il a passé en revue les différents documents présentés par le Secrétaire aux affaires africaines, le Comité du programme et de la coordination a dit que ces documents sont trop narratifs et disent ce qu'il y a lieu de faire, mais sans confronter cela contre une matrice critique. C'est pourquoi le Comité a recommandé que le Conseiller spécial pour l'Afrique développe une matrice critique avec des indicateurs précis pour pouvoir, chaque fois que quelqu'un dit qu'il fait beaucoup pour l'Afrique, comparer cela à ces indicateurs de la matrice critique et voir si cette démarche

est suffisante ou insuffisante pour nous conduire à bon port, d'abord à l'horizon 2030, secondement à l'horizon 2063.

Faute d'une pareille matrice critique, avec des indicateurs permettant de mesurer les actions, nous entendrons aujourd'hui, demain, après-demain et le surlendemain les mêmes messages : premièrement, beaucoup de pleurs et de lamentations sur l'Afrique, deuxièmement, ce que l'on fait, mais sans que cela vienne réellement indiquer concrètement si l'ampleur de ce pas que l'on est en train de faire nous amène doucement à bon port. Voilà ce que je voulais dire sur ce dossier.

M. Gertze (Namibie) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie le Secrétaire général des rapports éclairants qu'il a présentés (A/78/234, A/78/291 et A/78/309) au titre de ce point de l'ordre du jour et approuve les recommandations qui y figurent. Nous remercions en outre le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique de son dévouement et de sa collaboration constante avec les délégations africaines à New York, alors que nous nous efforçons collectivement de construire l'Afrique que nous voulons.

La Namibie s'associe à la déclaration prononcée par le représentant de la Tunisie au nom du Groupe des États d'Afrique et voudrait formuler les observations suivantes à titre national sur les différents rapports.

La Namibie demeure préoccupée par le nombre de conflits qui font rage dans le monde et la nette augmentation des changements anticonstitutionnels de gouvernement sur le continent africain. S'attaquer aux facteurs d'instabilité et de conflit est un effort primordial pour accélérer le développement et favoriser une croissance économique socialement inclusive. Nous avons tout particulièrement pris note des points forts du rapport sur le chômage et le déficit de travail décent, qui souligne l'importance cruciale de donner la priorité à la création d'emplois dans les programmes de développement nationaux et régionaux. Cette étape charnière permet non seulement d'élever le niveau de revenu des ménages, mais elle est également essentielle pour lutter contre la pauvreté, atténuer les inégalités et accroître la résilience des sociétés africaines dans les domaines socioéconomique et environnemental des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Nous avons pris note du rapport soulignant le besoin de politiques synchronisées, d'approches stratégiques et d'investissements accrus pour catalyser la création d'emplois, compte tenu notamment du flux croissant de jeunes sur le marché du travail. Les prévisions indiquent une augmentation considérable de la main-d'œuvre sur le continent, ce qui exige une attention vigilante étant donné que le taux de chômage tend à augmenter.

La Namibie a recensé plusieurs points d'entrée permettant d'atteindre les objectifs stratégiques nationaux en matière de création d'emplois, de développement économique et de protection sociale. Nous avons pris conscience du fait que, pour porter leurs fruits, les stratégies nationales doivent se concentrer sur des groupes cibles clefs, notamment les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, tels que les personnes vivant avec un handicap.

Les défis interdépendants de la finance, de l'énergie et de la sécurité alimentaire requièrent une attention urgente. Les crises actuelles n'ont pas seulement perturbé les marchés, elles ont également mis en évidence la vulnérabilité des économies africaines aux chocs extérieurs. Les changements climatiques exacerbent ces problèmes, réduisant la marge de manœuvre politique et la génération de revenus, tout en augmentant les pressions inflationnistes et le fardeau de la dette. Les progrès réalisés en matière de développement au cours des dernières décennies, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, ont été considérablement réduits. Ces crises accentuent les inégalités et plongent des millions de personnes dans l'extrême pauvreté. Ces préoccupations ont été soulignées à plusieurs reprises par nos dirigeants en septembre lors du débat général de l'Assemblée générale, du Sommet sur les objectifs de développement durable et du Sommet sur l'ambition climatique.

La dette extérieure, qui constitue une part importante de la dette publique de l'Afrique, pèse sur les recettes de l'État. Cette dure réalité met en évidence la nécessité d'adopter des mesures de soutenabilité de la dette, comme en témoignent les déclarations répétées du Secrétaire général sur les dépenses disproportionnées de l'Afrique en matière de service de la dette par rapport aux soins de santé.

Il est essentiel de faciliter l'accès au financement extérieur, notamment par des conditions préférentielles et la réaffectation des droits de tirage spéciaux par l'intermédiaire des banques régionales de développement, telles que la Banque africaine de développement. La flambée des coûts d'emprunt et les tensions liées à la dette, conjuguées aux réponses inadéquates des institutions financières internationales, ajoutent une pression supplémentaire sur les budgets, qui se répercute sur les dépenses sociales.

Il est indispensable de résoudre le paradoxe énergétique pour fournir une énergie accessible et propre à

tous, stimuler la diversification économique et permettre une industrialisation durable. Les investissements dans l'abondant potentiel d'énergie renouvelable de l'Afrique, avec l'implication du secteur privé dans des projets solaires, éoliens et hydrauliques, constituent le fondement de la transformation socioéconomique du continent, en répondant à la demande croissante d'énergie due à l'urbanisation et à la croissance démographique.

À cet égard, la Namibie a annoncé son intention de modifier sa structure économique en s'appuyant sur des outils financiers innovants pour mobiliser un financement durable de la lutte contre les changements climatiques. En marge de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Glasgow il y a deux ans, nous avons annoncé le développement de projets d'hydrogène vert à grande échelle qui fourniraient au monde les molécules propres nécessaires pour décarboniser les secteurs d'industrie lourde. Aujourd'hui, nous avons plus de cinq projets de ce type en cours de développement, qui visent à déployer plus de 20 milliards de dollars pour accroître notre potentiel d'énergie renouvelable de classe mondiale, afin de donner aux générations futures une chance de lutter contre le réchauffement de la planète.

Le développement d'une industrie des carburants synthétiques sûre en Namibie n'est pas seulement une occasion de lutter contre les changements climatiques, mais offre aussi des possibilités inégalées d'industrialisation verte. La Namibie a maintenant attiré de nouvelles industries qui cherchent à utiliser l'électricité propre et bon marché et les molécules qui seront produites en Namibie.

Une fois de plus, nous sommes sincèrement reconnaissants pour l'analyse exhaustive des problèmes et des possibilités, ainsi que pour les recommandations concrètes formulées dans ces précieux rapports. Ces rapports fournissent de nombreux éléments de réflexion et d'inspiration sur ce qui peut et doit être fait.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question. L'Assemblée générale a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen des points 65 a) et b) de l'ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 25.